

-
-
-
-

RÈGLES TECHNIQUES
ET DE SÉCURITÉ



RÈGLEMENTS SPORTIFS SAISON 2022/23



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. NORMES	4
1.1. Armes.....	4
<i>1.1.1. Caractéristiques techniques des 3 armes</i>	<i>5</i>
1.2. Les masques	5
1.3. Les gants	6
1.4. Protège poitrine	6
2. TERRAIN	7
3. CARACTERISTIQUES GENERALES AUX 3 ARMES	8

INTRODUCTION

Les présentes Règles Techniques et de Sécurité (RTS) s'appliquent pour les disciplines olympiques, à savoir le Fleuret, l'Épée, et le Sabre. Les disciplines relatives au Sabre Laser et à l'Éscrime Artistique sont régies par leurs propres RTS.

Les réglementations applicables au sein de la Fédération Française d'Éscrime (FFE), et des associations qui y sont affiliées, sont issues des réglementations mises en place par la Fédération Internationale d'Éscrime (FIE).

La FFE peut être amenée à les adapter, au regard de sa stratégie compétitive en faveur de toutes les catégories d'âges, tout en prenant en compte les spécificités de chaque arme.

Les RTS visent à organiser la pratique et à préserver la sécurité et l'intégrité physique des pratiquants, ainsi que de tous les participants aux compétitions régies par la FFE.

Leur non-respect entraîne la responsabilité pleine et entière du club, de son enseignant, et du pratiquant.

1. NORMES

Les normes de sécurité imposées par la FFE et le marquage CE sont obligatoires.

Les équipements individuels doivent porter à la fois le marquage « CE » (décret du 05/08/1994) et le label FIE ou le label FFE (autorisé uniquement en France).

En référence aux règlements internationaux et nationaux, l'escrimeur respecte les règles de sécurité et sanitaires dans sa propre pratique (Cf. Règlements fédéraux en vigueur).

Le contrôle du matériel (tenues, armes, masques, gants...) se fait par :

- L'utilisateur lui-même,
- L'enseignant du club,
- L'arbitre à chaque début de match lors des compétitions.

TYPE DE MARQUAGE	RISQUES	EQUIPEMENTS CONCERNES
« CE » Catégorie 1	Non vitaux	Pantalons, Gants
« CE » Catégorie 2	Risques sur les parties vitales susceptibles de provoquer des lésions irréversibles	Vestes, Cuirasses, Sous-cuirasses, Coquilles, Masques

CATÉGORIE D'ÂGE	LABELS
M9, M11	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N
M13, M15, M17, M20, Seniors, Vétérans	Tenue 350 N Sous cuirasse 800 N

Toute pratique de l'escrime en short est prohibée quelles que soient les circonstances (échauffements, entraînements, stages, leçons, assauts, matchs...).

Dans le cas d'un accident en présence ou non de l'enseignant, le non-respect de cette mesure entraîne la responsabilité pleine et entière du club, de son enseignant et de son pratiquant. Le club se doit d'effectuer toutes les déclarations nécessaires auprès de chaque service (assurances, mairie, comité régional, FFE, DRDJSCS, etc.) dans les plus brefs délais.

1.1. ARMES

Toutes les armes doivent être constituées de façon à ne pouvoir blesser, dans le cadre d'un usage normal, ni le tireur ni son adversaire.

La liste des lames homologuées consultable sur le site internet de la FIE. (**lames d'épées et de fleurets, lames de sabres**)

Pour les lames non FIE, il convient de se rapprocher des fournisseurs de matériel.

Il est indispensable que l'enseignant soit impliqué, et associé, tant dans le conseil d'utilisation, la vérification que dans l'achat de tout matériel utile à une pratique sécurisée, compétitive ou non.

Dans le cas d'une pratique en club, en toutes circonstances (stages, entraînements, leçons individuelles, initia-

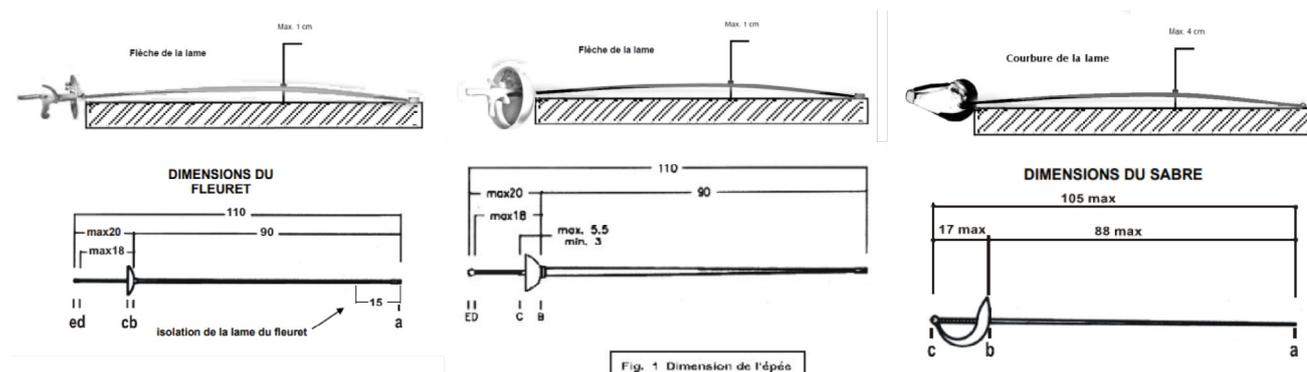
		Lame N°0	Lame N°2	Lame N°5
FLEURET	Longueur max. de la lame	77 cm	82 cm	90 cm
	Longueur max. de l'arme	97 cm	105 cm	110 cm
	Diamètre max. de la coquille	90 mm	120 mm	120 mm
ÉPÉE	Longueur max. de la lame	77 cm	82 cm	90 cm
	Longueur max. de l'arme	97 cm	105 cm	110 cm
	Diamètre max. de la coquille	115 mm	135 mm	135 mm
SABRE	Longueur max. de la lame	77 cm	82 cm	88 cm
	Longueur max. de l'arme	95 cm	100 cm	105 cm
	Diamètre max. de la coquille	125x140 mm	140x150 mm	140x150 mm

tions...), l'enseignant doit veiller au respect du cadre réglementaire et à l'utilisation d'un matériel conforme et sécurisé pour tous les pratiquants.

Un registre du matériel collectif mis à disposition et/ou loué aux pratiquants est impératif : entretien réguliers et sécurisation du matériel de protection dans le respect des doctrines sanitaires imposées par la FFE.

1.1.1. Caractéristiques techniques des 3 armes

L'ensemble des propriétés techniques des armes sont celles du [règlement matériel de la FIE](#) (m.1 à m.24)



1.2. LES MASQUES

Liste de masques homologués consultable sur le [site internet de la FIE](#) : [cliquez-ici](#).

Outre les masques cités ci-dessus, les masques portant le marquage « CE » doivent être utilisés.

Tous les masques doivent impérativement comporter le label CE avec la norme européenne CEN LEVEL 1 ou le label FIE.

Les masques à visière transparente sont interdits à toutes les armes.

La bavette conductrice du masque au fleuret est obligatoire sur les épreuves FIE, CEE et sur les épreuves fédérales pour l'ensemble des catégories M17, M20, seniors et vétérans, ainsi que sur les épreuves de la filière H2032

pour la catégorie M15 (1/4 de finale, 1/2 finale, et finale de la Fête des Jeunes). Elle est facultative sur les autres épreuves de la catégorie M15.

La bavette conductrice du masque au fleuret sera obligatoire à partir de la catégorie M15 à compter du 1^{er} septembre 2023, pour toutes les épreuves se déroulant sur le territoire national.

Les masques avec une seule attache ne sont autorisés en France que pour les catégories M7 à M13.

Ces masques sont valables également de M15 à vétérans, en France, avec deux attaches. Les masques doivent être en parfait état.

- Pour les masques à languette métallique : application de la réglementation FIE sur le système de fixation doublé du bandeau cervical.
- Pour les masques sans languette métallique : l'attache principale doit être réalisée avec trois fermetures. L'utilisation de l'attache magnétique, qui existe déjà, reste obligatoire. (cf. m.25.7 du [règlement du matériel de la FIE](#))

1.3. LES GANTS

Ils sont obligatoires pour toutes les catégories et ne doivent pas comporter de dommages (trous, couture abimée, déchirure même superficielle, etc.), ni d'ouverture, même pour laisser passer le fil de corps.



Gant conforme



Gant non conforme

La fermeture du gant doit monter du milieu du poignet vers le pouce :

Au sabre, à partir de la catégorie M15, le gant doit être conforme au règlement FIE (cf. m.33 du [règlement du matériel de la FIE](#)) : A



l'intérieur du gant ser'a apposé le label de qualité de la FIE, avec l'année de fabrication et la mention 800N.

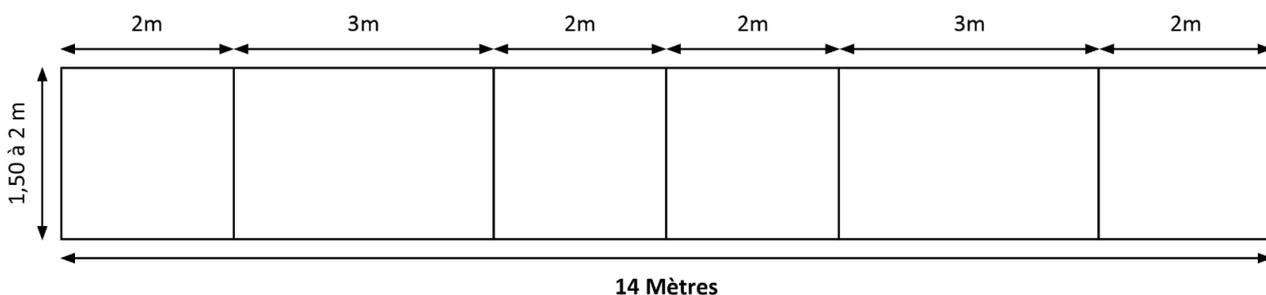
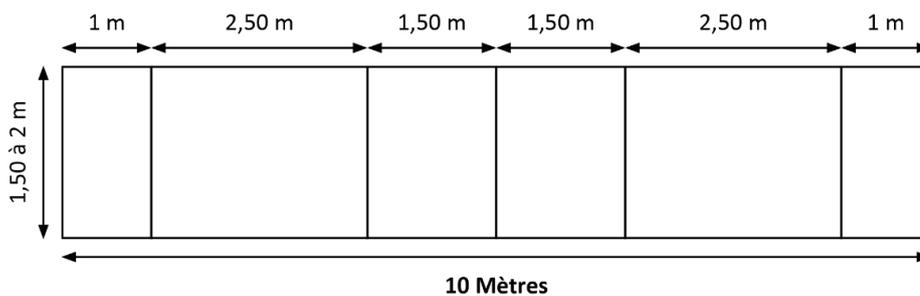
1.4. PROTÈGE POITRINE

L'utilisation du protège-poitrine est obligatoire pour les femmes à partir de la catégorie M11, et facultative pour les hommes.

Au fleuret, à partir de la catégorie **M15**, le protège-poitrine aura les caractéristiques suivantes : l'intégralité de la partie extérieure du protège-poitrine doit être recouverte d'un tissu mou tel que l'E.V.A. (éthylène-acétate de vinyle) de 4 mm d'épaisseur et d'une densité de 22 kg/m³ (cf. m.25.4.c du [règlement du matériel de la FIE](#)).

2. TERRAIN

Catégories	Largeur de la piste	Longueur de la piste	Distance de mise en garde
M7, M9, M11	1,50 à 2 mètres	10 mètres + dégagements	3 mètres
M13 Fleuret et épée	1,50 à 2 mètres	10 mètres + dégagements	3 mètres
M13 Sabre	1,50 à 2 mètres	14 mètres + dégagements	4 mètres
M15 à vétéran	1,50 à 2 mètres	14 mètres + dégagements	4 mètres



Le terrain doit représenter une surface plane et horizontale. Il ne peut avantager ni désavantager l'un ou l'autre des deux adversaires, surtout en ce qui concerne la lumière. En annonçant un tournoi, les organisateurs devront toujours indiquer si les épreuves se tirent en salle ou en plein air.

Espace d'évolution ou de combat

Lors des compétitions les pistes doivent être espacées d'au moins 3m pour laisser aux arbitres l'espace nécessaire. Elles seront positionnées idéalement parallèlement aux tribunes facilitant une lisibilité du plateau et une gestion des flux dans l'ERP.

Les housses et autres sacs seront stockés dans les tribunes, ou dans des espaces dédiés, prévus par l'organisateur. Uniquement le matériel individuel nécessaire aux changements sera mis en bout de piste.

Aucune personne ne pourra se placer au-delà de la ligne de fond de piste.

L'organisateur veillera à ce que les spectateurs restent en tribune, uniquement les personnes autorisées pourront se rendre sur le plateau.

Les pistes sont aux normes F.I.E en vigueur. Leur fixation doit être sécurisée et vérifiée régulièrement lors de l'épreuve. Derrière la ligne de sortie de piste, il faut prévoir un espace de 1,5 m minimum.

Le raccordement électrique devra être en conformité avec les installations du gymnase et les normes de sécurité en vigueur. En cas de doute, l'installation de disjoncteurs sur toutes les sources électriques sera impérative. Toute installation électrique doit être protégée et sécurisée.

3. CARACTERISTIQUES GENERALES AUX 3 ARMES

Tableaux synthétiques des conditions de pratique FFE.

FLEURET							
Catégories	Type de lame	Type de poignée	Nombre de touches et durée des assauts <i>Poules</i>	Nombre de touches et durée des assauts <i>TED</i>	Rencontre par équipes	Dimensions de la piste	Type de matériel
M5	<i>Éveil escrime</i>						
M7-M9	0	Droite	3 touches 2'	6 touches 2X2' avec 1' de pause	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs Relais de 3 touches et 2'	L : 10 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N
M11	0 ou 2		4 touches 2'	8 touches 2X2' avec 1' de pause	27 ou 36 touches 9 relais de 3 ou 4 touches et 2'		
M13	2	Libre	4 touches 3'	8 touches 2x3' avec 1' de pause	36 touches 9 relais de 4 touches et 3'	L : 10 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N
M15	4 ou 5		5 touches 3'	10 touches 2x3' avec 1' de pause	36 touches 9 relais de 4 touches et 3'		
M17 à Seniors				15 touches 3x3' avec 1' de pause	45 touches 9 relais de 5 touches et 3'		
Vétérans				10 touches 2x3' avec 1' de pause	45 touches en relais		

ÉPÉE							
Catégories	Type de lame	Type de poignée	Nombre de touches et durée des assauts <i>Poules</i>	Nombre de touches et durée des assauts <i>TED</i>	Rencontre par équipes	Dimensions de la piste	Type de matériel
M5	<i>Éveil escrime</i>						
M7-M9	0	Droite	3 touches 2'	6 touches 2X2' avec 1' de pause	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs Relais de 3 touches et 2'	L : 10 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N
M11	0 ou 2		4 touches 2'	8 touches 2X2' avec 1' de pause	27 ou 36 touches 9 relais de 3 ou 4 touches et 2'		
M13	2	Libre	4 touches 3'	8 touches 2x3' avec 1' de pause	36 touches 9 relais de 4 touches et 3'	L : 10 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N
M15	4 ou 5		5 touches 3'	10 touches 2x3' avec 1' de pause	36 touches 9 relais de 4 touches et 3'		
M17 à Seniors				15 touches 3x3' avec 1' de pause	45 touches 9 relais de 5 touches et 3'		
Vétérans				10 touches 2x3' avec 1' de pause	45 touches en relais		

SABRE						
Catégories	Type de lame	Nombre de touches et durée des assauts <i>Poules</i>	Nombre de touches et durée des assauts <i>TED</i>	Rencontre par équipes	Dimensions de la piste	Type de matériel
M5	<i>Éveil escrime</i>					
M7-M9	0	3 touches	6 touches 2 mi-temps de 2' 1' de pause	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs en relais de 3 touches	L : 10 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N
M11	0 ou 2	4 touches	10 touches 2 mi-temps avec 1' de pause au 1 ^{er} tireur à 4 touches	27 ou 36 touches 9 relais de 3 ou 4 touches		
M13	2			36 touches 9 relais de 4 touches	L : 14 m L : 1,5 à 2 m	
M15	4 ou 5	5 touches	15 touches 2 mi-temps avec 1' de pause au 1 ^{er} tireur à 5 touches	45 touches 9 relais de 5 touches	L : 14 m L : 1,5 à 2 m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N
M17 à Seniors			15 touches 2 mi-temps avec 1' de pause au 1 ^{er} tireur à 8 touches	45 touches 9 relais de 5 touches		
Vétérans			10 touches 2 mi-temps avec 1' de pause au 1 ^{er} tireur à 5 touches	45 touches en relais		

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



7 Porte de Neuilly
93160 Noisy le Grand

Tél : +33 1 87 12 30 00